

RECHERCHE D'ESPECES INDICATRICES ET PROCESSUS
DE SAVANISATION

C. SASTRE Muséum Paris

-0-

1°) Espèces indicatrices.

But : La végétation guyanaise se répartit suivant le paysage (interfluve, pente, replat sommital) et le sol. Ce dernier étant le facteur limitant le plus important et chaque type de sol correspond au cortège floristique : la forêt apparemment homogène montre en réalité des variations importantes.

Le but de cette recherche est donc de mettre en évidence des espèces donnant des indications sur les sols sous-jacents surtout en ce qui concerne leurs caractères hydromorphiques.

Méthodologie : Après études pédologiques de parcelles forestières, on effectue des relevés qualitatifs et quantitatifs d'espèces végétales repérées pour leur sensibilité différente à l'hydromorphie des sols.

Il sera alors possible de dessiner pour ces espèces une courbe de densité en fonction de l'hydromorphie des sols et d'en avoir une graduation qualitative et quantitative depuis des sols très hydromorphes à des sols peu hydromorphes.

2°) Processus de savanisation.

But : Les sols évoluent et en conséquence la végétation. Cette évolution peut être d'autant plus rapide que l'homme intervient plus intensément. Dans ce cas elle va souvent vers la dégradation : la perte de certains éléments, le tassement, le compactage d'un horizon argileux entraînent un processus de savanisation et même parfois de désertification. Ceci a été montré en Colombie amazonienne par les travaux de la R.C.P. 316 du C.N.R.S. (Acte du Colloque de Neuchâtel, 1975).

En Guyane, BENOIST (1924-25) et HOOK (1971) ont fait des observations semblables. Ils ont étudié une série d'associations végétales qui se succèdent à partir des abattis pour aboutir à des savanes anthropiques. Cette évolution est déjà décelable sur les abords de la piste de Saint-Elie, dans les secteurs de prélèvement de matériaux latéritiques.

Méthodologie : Relevés floristiques comparés des savanes situées au début de la piste de Saint-Elie, de la parcelle ARBOCEL, des abords de la route de Saint-Elie, des abattis tradition-

nels et de savanes anthropiques situées dans d'autres endroits de la Guyane (Pierrette, Saül, verger I.F.A.C. près de Saint-Laurent, etc...). Ceci permettra d'établir la succession des associations végétales partant d'une végétation anthropophile à une végétation de savanes.
